

À toutes les étudiantes, tous les étudiants de l'UQAM

Nous sommes ravi-e de vous présenter notre tout dernier rapport en tant que délégué-e sur le Conseil d'administration de l'UQAM. Stéphanie et Maxine prendront dorénavant la relève au CA et pour les rapports. Mais d'abord, revenons sur le CA du 30 octobre 2018. Dossiers principaux: politique 16 et politique encadrant le cannabis.

Suivis de dossiers

Le CA a été informé que le bilan sur les programmes courts à l'UQAM sera déposé lors de la prochaine réunion, le 27 novembre. Ce bilan est réclamé depuis longtemps par nous notamment, et par l'ancienne présidente du Conseil, Lise Bissonnette. La prolifération de programmes courts, qui ont souvent une courte durée de vie et se révèlent coûteux pour l'université, est un exemple parmi d'autres de la marchandisation de l'éducation et de son arrimage de plus en plus fort au marché de l'emploi, une tendance qu'il faut radicalement remettre en question.

Dans le même ordre d'idée, le rapport sur les programmes de MBA délocalisés, attendu depuis au moins deux ans, devrait être déposé au CA de décembre ou janvier.

Nous sommes inquiets de voir qu'un simple état des lieux prenne autant de temps pour être produit quand il est question de symptômes de la marchandisation des universités. Il est inconcevable que les rapports mentionnés plus haut soient attendus depuis plus de deux ans! D'ailleurs, l'impatience se fait sentir chez plusieurs membres du CA.

Critiques envers le BIPH

La direction a insisté, alors qu'elle donnait des nouvelles de ce qui se passait à l'université, sur la [campagne d'affichage dans la ville de Montréal qui ciblait le BIPH](#). La direction a annoncé qu'une plainte criminelle sera probablement déposée, sous prétexte « qu'on ne peut pas attaquer impunément ». Cette réaction est selon nous décevante et disproportionnée. Comme c'est souvent le cas, la direction a rapidement rejeté les critiques et insisté sur «l'atteinte à sa réputation». Comme nous nous inquiétons que les critiques entourant le BIPH tombent encore dans l'oreille de sourd-e-s, nous avons demandé ce que la direction comptait faire pour remédier aux lacunes. Rappelons que les critiques entourant le BIPH perdurent depuis plusieurs années et que les étudiant-e-s ne s'y sentent pas particulièrement bienvenues. La rectrice a exprimé son incompréhension, rappelant que l'UQAM avait été proactive à ce sujet, [une position vivement critiquée par les groupes et les personnes concernées](#).

Nous aimerions offrir, pour notre dernier rapport, une mention spéciale au glissement sémantique sophistiqué du professeur Yves Gingras, qui a affirmé de façon tout à fait sérieuse que « la fausse campagne d'affichage se revendique de l'action directe, mais que 'Action Directe' était également le nom d'un groupe terroriste des années 70. » Comme on dit: « Le mur

est jaune, les bananes sont jaunes, alors les bananes sont mûres ».

Autres informations

Nous avons également appris que le théâtre Berri, acquis par l'UQAM lors du CA du 22 février dernier, avait plusieurs problèmes et ne pouvait donc pas accueillir l'École supérieure de théâtre pour le moment. Parmi les nombreux vices cachés, notons la présence d'amiante.

Nominations étudiantes sur le Comité de la vie étudiante et sur la Commission des études

Geneviève Jacob a été nommée comme déléguée de l'AFESH sur le CVE, de même que Lucia Flores Echaiz pour l'AFESPED (comme substitut), ainsi qu'Andréanne Gagnon et Estelle Caro pour les groupes. Carole Porrier a été nommée à la Commission des études comme déléguée de l'AESS.

Comité de la politique 16

La consultation pour la politique 16 contre le sexisme et les violences à caractère sexuel étant terminée, le Conseil d'administration était appelé à nommer un comité permanent de révision de la politique. La politique, qui n'est pas encore adoptée mais devrait l'être d'ici décembre selon la loi provinciale, prévoit un comité permanent d'une vingtaine de personnes. L'administration a proposé lors du Conseil un comité permanent de huit personnes, dont deux membres de la direction, pour un mandat d'une durée de deux ans. Cette proposition, à première vue contraire à la politique proposée, a suscité plusieurs questions et une confusion généralisée. Après débat, le mandat du comité permanent de huit personnes a été limité jusqu'à l'adoption de politique (probablement en décembre), pour qu'un nouveau comité respectant les critères de la politique 16 soit créé par la suite.

Politique 57 sur le cannabis

L'administration de l'UQAM a proposé lors du dernier CA une politique encadrant le cannabis sur le campus. Cette proposition de politique était problématique à plusieurs niveaux, et suite à une forte réaction des professeur-e-s, du chargé de cours et de nous-mêmes, la politique proposée a été déposée et renvoyée au vice-recteur Louis Baron pour modifications. Un CA aura lieu sur ce sujet bientôt. Principaux points à retenir:

- L'administration souhaitait interdire de faire livrer du cannabis par Postes Canada dans les résidences. Suite à de fortes critiques, cette restriction sera retirée.
- L'administration souhaitait laisser au comité de discipline de l'UQAM le loisir de décider des sanctions applicables à un bris de la politique sur le cannabis même lorsque l'infraction aurait été commise dans les résidences. Suite à des fortes critiques, il sera impossible d'appliquer des sanctions ayant une influence sur le parcours académique pour une infraction commise dans

les résidences. La question des sanctions n'est toutefois pas encore complètement réglée, mais les membres du CA semblaient s'entendre sur le fait que les résidences devraient avoir leur propre mécanisme de sanctions, distinct de celui de l'université.

- La possession de cannabis sur le campus sera permise dans les limites prévues par la loi.
- Le campus deviendra 100% sans fumée (cigarette et cannabis). Ce point était cher à la direction, et nous supposons que c'est la raison de leur inflexibilité sur le reste de la politique.

Le dernier point litigieux est celui de la consommation de cannabis autrement que « fumé » dans les résidences. L'administration souhaite interdire la consommation sous toutes ses formes. Le reste du Conseil penchait plutôt pour l'interdiction de fumer, mais de permettre la consommation sous d'autres formes. Pour nous, il est clair que l'administration devrait suivre l'exemple du HEC et de l'Université Laval et permettre aux résidents, résidentes de consommer du cannabis dans leur logement, tant que cela n'indispose pas leurs voisins et voisines. C'est d'ailleurs ce qui est permis au niveau de l'alcool. Ailleurs que dans les résidences, la consommation sera interdite sous toutes ses formes, tout comme la cigarette.

Rappelons que le dossier avait au départ été classé confidentiel. Nous avons en amont du CA questionné cette décision, et ni le vice-recteur, ni la rectrice n'avait été en mesure de nous expliquer pourquoi. Pendant la réunion, le vice-recteur a présenté ses excuses, affirmant que la confidentialité du dossier était une erreur. La prochaine version de la politique devrait être publique avant son adoption

Nous sommes content-e et fière, fier que Maxine et Stéphanie prennent notre place. Nous avons une grande confiance en elles et sommes enthousiastes devant leur motivation!

Bye bye,

Samuel et Nadia